

Image not found or type unknown



Reaménagement temps de travail

Par **MAURINIER**, le **29/01/2009** à **15:48**

Bonjour, la direction de mon entreprise a pris la décision de nous supprimer 5 jours de RTT sur les 10 accordées lors de l'accord du passage aux 35h, nous proposant une récupération de 10 minutes par jour. Quels sont nos divers recours ? D'avance merci de votre réponse.